

Acte N° 2019-07

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 1^{er} février 2019,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018,
- Vu** la délibération 2017-22 du 13 mars 2017 portant approbation du projet de Learning centre et du plan de financement associé ;
- Vu** la délibération 2017-51 bis du 29 juin 2017 portant approbation du dossier d'expertise du Learning centre,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Point d'information sur le projet *Learning centre*

Le Conseil d'administration est tenu informé de l'avancée du projet de *Learning centre* et en particulier du cabinet d'architectes retenu à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre. Le visuel du futur bâtiment a donné lieu à une présentation en séance.

Fait à Lyon, le 4 février 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Nathalie DOMPNIER

Vincent FABRE



Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.